

<https://enseignants.se-unsa.org/CDIsation-des-AEd-le-SE-Unsa-ecrit-au-ministre>



CDIsation des AED : le SE-Unsa écrit au ministre

- Je suis... - AED - AESH - CUI -

Date de mise en ligne : vendredi 3 juin 2022

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Malgré nos sollicitations, les décrets d'application de l'article 10 de la loi du 2 mars autorisant la CDIsation des AEd ne sont toujours pas parus.

Les AED concernés sont inquiets pour leur avenir.

Les vies scolaires sont à nouveau déstabilisées et empêchées de travailler sereinement.

Le SE-Unsa a écrit au Ministre

[Lire le courrier au ministre](#)

[\(cliquer pour agrandir au format pdf\)](#)



N/R : SC/NA 55 21/22

Paris, le 30 mai 2022

Monsieur Pap NDIAYE
Ministre de l'Éducation nationale
110, rue de grenelle
75007 Paris

Objet : CDIsation des assistants d'Education

Monsieur le Ministre,

Nous avons pris connaissance de l'ordre du jour du prochain Comité technique ministériel du 8 juin 2022. Malgré l'urgence, celui-ci ne prévoit toujours pas d'examiner des textes d'application permettant de mettre en œuvre la CDIsation des assistants d'Education permise par l'article 10 de la Loi du 2 mars 2022.

Monsieur le Ministre, les assistants d'éducation sont inquiets pour leur avenir. Une Loi leur offre des perspectives, mais le calendrier ministériel leur en bloque l'accès, alors qu'avec la fin de l'année scolaire leurs contrats se terminent. Ils ont besoin de cet emploi, comme l'Ecole a besoin d'eux.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à la situation et des dispositions que vous pourrez prendre pour que ces personnels, comme nos établissements scolaires, ne se retrouvent dans une insupportable et incompréhensible impasse.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Stéphane CROCHET
Secrétaire général